

13 AVRIL 2018

Alexis REROLLE, DRH du groupe Hachette Livre, est élu Président de la Commission Sociale du SNE, Sébastien ABGRALL, DRH du Groupe Madrigall, vice-Président

Alexis Rérolle, DRH du Groupe Hachette Livre est élu à l'unanimité ce jour Président de la Commission sociale du SNE, en remplacement de Alain Bergdoll, DRH du groupe Hatier.

Sébastien Abgrall, DRH du groupe Madrigall est élu vice-Président.

Alexis Rérolle est diplômé de Sciences-Po Paris et titulaire d'une maîtrise de droit des affaires (Lyon III). Il a travaillé 13 ans chez PSA où il a notamment occupé les fonctions de DRH de Peugeot Motocycles (aujourd'hui Peugeot Scooters), avant d'intégrer le groupe LVMH en qualité de DRH France, puis DRH Europe, de Dior Parfums et Cosmétiques. Il est Directeur des Ressources Humaines du Groupe Hachette Livre depuis juin 2011.

Sébastien Abgrall est titulaire d'un DESS-master de droit et pratique des relations de travail (Paris-II Assas). Il a débuté sa carrière comme responsable des affaires sociales de LVMH Media, avant d'occuper les fonctions de DRH du groupe Les Echos, puis du groupe Le Parisien. Il est DRH du groupe Madrigall depuis décembre 2013. Il anime, depuis septembre 2017, le groupe de travail TAD du SNE, chargé de la négociation de la refonte du statut des travailleurs à domicile dans l'édition de livres.

En sa qualité de Président de la Commission sociale du SNE, **Alain Bergdoll**, DRH du groupe Hatier, a notamment signé en septembre 2006 l'annexe 4 de la convention collective relative aux travailleurs à domicile, un accord sur la formation professionnelle dans l'édition en 2012 ainsi qu'un accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en janvier 2013. Il a également conduit les négociations sur les salaires minima conventionnels. Durant son mandat, la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) du secteur de l'édition a créé un certificat de qualification professionnelle (CPQ) d'éditeurs numériques et une cartographie des métiers de l'édition. Enfin, sous sa présidence, la commission sociale du SNE a organisé le premier forum des métiers de l'édition du salon Livre Paris. Alain Bergdoll présidait la Commission sociale depuis mai 2006.



A propos de la commission sociale du SNE

La commission Sociale prépare les négociations et représente les éditeurs dans le cadre des instances paritaires avec les partenaires sociaux. Les principaux thèmes de discussions sont la révision de la convention collective nationale de l'édition (CCNE) et de ses avenants, les minima conventionnels, l'orientation en matière d'emploi et de formations dans le cadre de la CPNE, l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes... La commission sociale représente également les éditeurs, membres du SNE, au sein d'organismes extérieurs (AFDAS, MALAKOFF MEDERIC pour la retraite et la prévoyance, l'AGESSA). Elle réalise chaque année le rapport social de branche.

Contact : Axelle Chambost – achambost@sne.fr

A propos du Syndicat national de l'édition

Le Syndicat national de l'édition (SNE) est l'organe professionnel représentatif des éditeurs. Avec plus de 670 éditeurs adhérents, le syndicat défend l'idée que l'action collective permet de construire l'avenir de l'édition. Le SNE défend le droit d'auteur, la liberté de publication, le principe de prix unique du livre, la diversité culturelle ; il contribue à la promotion du livre et de la lecture. Il est présidé par Vincent Montagne et dirigé par Pierre Dutilleul.

Contact : Véronique Stéphan : vstephan@sne.fr